



Communiqué de presse

Promotion économique :

Résultats records pour le DEWS en 2007 !

[1^{er} février 2008] **153**, c'est le nombre de sociétés étrangères nouvellement implantées en 2007 dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura. De ce chiffre, 68 implantations, soit près d'une sur deux, proviennent directement du réseau établi par le DEWS (+ 33% par rapport à 2006), soit le meilleur exercice réalisé par cette association co-financée par les quatre cantons précités. Toute promotion confondue, ces quelques cent cinquante-trois nouvelles implantations représentent au total plus de deux mille emplois créés dans les cinq ans à venir. Depuis 2002, 714 sociétés étrangères ont élu domicile dans ces quatre cantons pour 10'300 nouveaux emplois, une moyenne de 14,4 emplois par entité. A l'échelon cantonal, les performances varient suivant les cantons.

« Ce redressement est spectaculaire », a relevé Jacques Pasche, directeur général du DEWS, lors de la 1^{ère} présentation groupée des résultats annuels des quatre cantons, chacun représenté par leur Conseiller d'Etat respectif en charge du Département de l'Economie. La conjoncture économique, alliée à l'attractivité globale de la Suisse, ont certes contribué à donner le ton, a souligné le Président du DEWS, le conseiller d'Etat neuchâtelois Bernard Soguel, mais les excellents résultats du DEWS sont surtout la marque d'un intense travail d'équipe. Recomposée et plus présente sur des plates-formes ciblées à l'étranger (une cinquantaine d'événements sélectionnés dans près de vingt pays l'an dernier), le réseau DEWS a amélioré sa visibilité. La réorganisation de la cellule « suisse » du DEWS autour de trois personnes et un réseau de 19 représentants répartis dans 13 pays porte progressivement ses fruits ; 319 sociétés ont effectué l'an dernier leur première visite dans l'un des quatre cantons.

Marchés porteurs et perspectives 2008

Les deux tiers des entreprises nouvellement implantées l'an dernier proviennent de pays issus des membres de l'Union européenne ; parmi eux, la France vient en tête (28%). Sur le plan national, les Etats-Unis et le Canada réunis pointent au second rang (17%). Parmi les pays émergents, l'Inde constitue désormais un « marché mature », et la Chine recèle toujours un potentiel intéressant avec lequel il faut jouer de patience. **Les résultats canton par canton figurent en annexe.**

Si la nouvelle structure d'acquisition fait preuve d'efficience, le DEWS a recentré ses missions pour 2008 : ciblage plus serré des domaines « technologiques et industriels à haute valeur ajoutée » (en lien avec des scientifiques de référence) ; intensification des efforts en termes de communication ; adaptations face aux nouvelles conditions cadres réduisant depuis le 1^{er} janvier 2008 les zones offrant des possibilités d'appliquer une exonération fiscale fédérale (abolition de l'arrêté Bonny). Cette nouvelle politique régionale constitue une opportunité pour certaines régions : le nord du canton de Neuchâtel et le canton du Jura.

Renseignements et personne de contact :

Jacques Pasche, Directeur général. Tél. 021 641 17 71 – 079 220 58 54 / jacques.pasche@dews.com

Nouvelle raison sociale et structure unique pour le DEWS

En 2007, le DEWS (Development Economic Western Switzerland) s'est juridiquement constitué en association. Cet organisme est ainsi doté d'une personnalité juridique qui améliore sa visibilité auprès de ses interlocuteurs. Concrètement, l'essentiel des moyens et des efforts sont dédiés à l'acquisition sur territoire étranger. Unique en son genre, la cellule de fonctionnement est volontairement réduite à trois personnes en Suisse, elles-mêmes appuyées par un réseau de dix-neuf représentants répartis dans treize pays. Parallèlement, le DEWS collabore avec de grandes fiduciaires internationales, des fiscalistes, avocats d'affaires et notaires, ainsi qu'avec les Chambres de commerce. Le DEWS couvre ici les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura. Son budget de fonctionnement est arrêté par les gouvernements cantonaux.



Les résultats canton par canton

Dans le canton de **Neuchâtel**, 35 nouvelles sociétés étrangères ont élu domicile l'an dernier, dont le 54% (19) directement issues du DEWS. Cela représente au total (autres démarcheurs confondus) 157 nouveaux emplois en un an, et 506 emplois créés prévus sur cinq ans (soit une moyenne de 14.5 emplois par société). Depuis 2002, 46% des projets concrétisés dans ce canton (106 sur 228) viennent du réseau DEWS.

Dans le canton de **Vaud**, 64 nouvelles sociétés étrangères ont élu domicile l'an dernier, dont le 38% (24) directement issues du DEWS. Cela représente au total (autres démarcheurs confondus) 446 nouveaux emplois en un an, et 1'442 emplois créés prévus sur cinq ans (soit une moyenne de 22.5 emplois par société). Depuis 2002, 40% des projets concrétisés dans ce canton (121 sur 299) viennent du réseau DEWS.

Dans le canton du **Valais**, 30 nouvelles sociétés étrangères ont élu domicile l'an dernier, dont le 70% (21) directement issues du DEWS (+ 57% en un an !). Au total (autres démarcheurs confondus) 28 nouveaux emplois en un an ont été créés, et 113 nouveaux emplois créés prévus sur cinq ans (soit une moyenne de 4 emplois par société). Depuis 2002, 74% des projets concrétisés dans ce canton (51 sur 69) viennent du réseau DEWS. Si le DEWS a atteint une masse critique dans ce canton et que le décollage a eu lieu en 2007, il s'agit de diversifier l'origine des entreprises (exclusivement recrutées en France, Italie et Allemagne) et de cibler des projets de plus grande envergure en termes de création d'emplois.

Dans le canton du **Jura**, 24 nouvelles sociétés étrangères ont élu domicile l'an dernier, dont le 17% (4) directement issues du DEWS. Cela représente au total (autres démarcheurs confondus) 59 nouveaux emplois en un an avec une perspective de 135 emplois créés à cinq ans (soit une moyenne de 5.6 emplois par société). Depuis 2003, 24% des projets concrétisés dans ce canton (14 sur 44) viennent du réseau DEWS.

Ce bilan est insatisfaisant, mais le Jura s'est lancé plus tard dans la démarche, dont les résultats se vérifient à moyen terme. En Valais, les efforts ont fini par être récompensés en 2007, comme en témoignent les résultats ci-dessus. La refonte de l'arrêté Bonny entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 constitue à cet effet une chance à saisir.

2 mots sur « l'arrêté Bonny »

L'arrêté Bonny avait été adopté dans les années septante ; il permettait d'offrir des allègements fiscaux aux entreprises étrangères désireuses de s'implanter sur territoire helvétique. La Confédération a modifié la donne en 2006 et la nouvelle ordonnance est entrée en vigueur au début 2008. Certaines communes sont désormais exclues de l'aide fédérale. D'autres régions bénéficient d'un régime transitoire pendant trois ans : 50% des allègements fiscaux admis (env. 20% de la population). Par contre, le nord du canton de Neuchâtel, le Jura bernois et le canton du Jura font partie des 30 régions bénéficiant au maximum de 100% des allègements de l'impôt fédéral direct destinés à soutenir des projets d'entreprises innovantes et créant des emplois ; ces zones couvrent onze cantons regroupant 10% de la population.

Remarque : les commentaires oraux dispensés lors de la conférence de presse par les 4 Conseillers d'Etat responsable de l'Economie font foi.